

Question présentée par la députée :
M^{me} Bénédicte Montant

Date de dépôt : 4 février 2016

Question écrite urgente

Modifications de zones à l'horizon 2023, où en est-on ?

Le département a édité, en février 2015, une carte intitulée « carte du programme 2014-2023 », identifiant les périmètres à bâtir du canton, leur potentiel en nombre de logements, ainsi que l'horizon temporel de la réalisation de ces derniers.

Peu après sa parution, cette carte a été présentée en Commission de l'aménagement du territoire du Grand Conseil.

Depuis, plus aucune information sur le sujet n'a été donnée aux députés, plus particulièrement quant à sa mise en œuvre.

D'autre part, il semble qu'aucun projet de modification de zone, en relation avec cette planification, n'ait été déposé au Grand Conseil. En tous les cas, la commission n'en a traité aucun.

Questions :

- ***La carte présentée aux commissaires reste-elle d'actualité ?***
- ***Si oui, quel est l'état de planification des modifications de zones ?***
- ***Sinon, quels nouveaux objectifs le département s'est-il fixés ?***

Certaine que le Conseil d'Etat aura à cœur de répondre à cette question compte tenu des importants enjeux que génère la pénurie de logements sur notre canton, je le remercie d'avance de sa réponse.